



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Identité Nationale  
de Santé  
**ins**  
Bien identifié-e,  
bien soigné-e.



# Parcours sécurisé.

L'Identité Nationale de Santé (INS) suit chaque usager tout au long de son parcours de santé.  
Elle facilite et sécurise le partage des données entre les professionnels  
qui participent à sa prise en charge.

Afin de valider cette identité,  
ces derniers vous demanderont votre pièce d'identité,  
au moins une fois.